



## Fiche de données de sécurité selon (CE) N° 1907/2006

Page 1 sur 13

No. FDS : 290260  
V004.0

Loctite 7400 Varnistop

Révision: 12.02.2013  
Date d'impression: 29.05.2014

### SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Loctite 7400 Varnistop

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation prévue:

Revêtement

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Henkel Technologies France S.A.S

Rue de Silly 161

92642 Boulogne-Billancourt cedex

France

Téléphone: +33 (1) 46 84 90 00

ua-productsafety.fr@fr.henkel.com

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

N° d' appel d' urgence I.N.R.S.: 01 45 42 59 59 (24h)

### SECTION 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### Classification (DPD):

F - Facilement inflammable

R11 Facilement inflammable.

Xn - Nocif

R20 Nocif par inhalation.

Xi - Irritant

R36/37 Irritant pour les yeux et les voies respiratoires.

R66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

**Éléments d'étiquetage (DPD):**F - Facilement  
inflammable

Xn - Nocif

**Phrases R:**

R11 Facilement inflammable.  
 R20 Nocif par inhalation.  
 R36/37 Irritant pour les yeux et les voies respiratoires.  
 R66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

**Phrases S:**

S23 Ne pas respirer les vapeurs.  
 S26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.  
 S37 Porter des gants appropriés.  
 S51 Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

**Indications additionnelles:**

Seulement pour l'utilisation Grand-Public : S2 Conserver hors de la portée des enfants.  
 S46 En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

**Contient:**

Méthylisobutylcétone

**2.3. Autres dangers**

Aucune en cas d'utilisation conforme à la destination.

**SECTION 3: Composition/informations sur les composants****Description chimique générale:**

Produit de revêtement en phase solvantée

**Déclaration des ingrédients conformément au règlement CLP (CE) n° 1272/2008**

Substances dangereuses No. CAS	Numéro CE N° d'enregistrement REACH	Teneur	Classification
Méthylisobutylcétone 108-10-1	203-550-1 01-2119473980-30	> 25- < 50 %	Toxicité aiguë 4; inhalation H332 Liquides inflammables 2 H225 Irritation oculaire 2 H319 Toxicité spécifique au niveau de l'organe cible- exposition unique 3 H335
Acétate de n-butyle 123-86-4	204-658-1 01-2119485493-29	> 25- < 50 %	Liquides inflammables 3 H226 Toxicité spécifique au niveau de l'organe cible- exposition unique 3 H336
Nitrate de cellulose 9004-70-0		> 10- < 25 %	Explosifs 1.1 H201

**Voir texte complet des phrases H et autres abréviations dans paragraphe 16 "Autres informations"**  
**Les substances non classifiées peuvent avoir une valeur limite d'exposition sur le lieu de travail.**

**Déclaration des ingrédients conformément au règlement DPD (CE) n° 1999/45**

Substances dangereuses No. CAS	Numéro CE N° d'enregistrement REACH	Teneur	Classification
Acétate de n-butyle 123-86-4	204-658-1 01-2119485493-29	> 25 - < 50 %	R10 R66 R67
Méthylisobutylcétone 108-10-1	203-550-1 01-2119473980-30	> 25 - < 50 %	F - Facilement inflammable; R11 Xi - Irritant; R36/37 Xn - Nocif; R20 R66
Nitrate de cellulose 9004-70-0		> 10 - < 25 %	E - Explosif; R3

**Pour connaître le texte entier correspondant aux codes des phrases-R, voir chapitre 16 'autres informations'.  
Les substances non classifiées peuvent avoir une valeur limite d'exposition sur le lieu de travail.**

**SECTION 4: Premiers secours****4.1. Description des premiers secours****Inhalation:**

Amener au grand air. Si les symptômes persistent, faire appel à un médecin.

**Contact avec la peau:**

Rincer à l'eau courante et au savon.  
Consulter un médecin.

**Contact avec les yeux:**

Rincer à l'eau courante (pendant 10 minutes), si nécessaire consulter un médecin.

**Ingestion:**

Rincer la cavité buccale, boire 1 à 2 verres d'eau, ne pas provoquer de vomissement.  
Consulter un médecin.

**4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

**RESPIRATOIRE** : Irritation, toux, insuffisance respiratoire, oppression de la poitrine.

**YEUX** : Irritation, conjonctivite.

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Les vapeurs peuvent provoquer un endormissement et des nausées.

**4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Voir section: Description des premiers secours

**SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie****5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés:**

carbon dioxide, mousse, poudre

**Moyens d'extinction déconseillés pour des raisons de sécurité:**

Aucun connu

**5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Oxydes de carbone, oxydes d'azote, vapeurs organiques irritantes.

**5.3. Conseils aux pompiers**

Utiliser un appareil respiratoire autonome et une panoplie complète de protection telle qu'une tenue de nettoyage.

**Indications additionnelles:**

En cas d'incendie, refroidir les récipients exposés avec de l'eau vaporisée.

**SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle****6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Eviter le contact avec la peau et les yeux.  
Assurer une aération et une ventilation suffisantes.  
Voir le conseil au chapitre 8.

**6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.

**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Si la quantité renversée est peu importante, essuyer avec un papier absorbant et placer dans un récipient pour mise au rebut.  
Si la quantité renversée est importante, absorber dans un matériau absorbant inerte et placer le tout dans un récipient hermétiquement fermé pour mise au rebut.  
Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

**6.4. Référence à d'autres sections**

Voir le conseil au chapitre 8.

**SECTION 7: Manipulation et stockage****7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.  
Prévoir l'extraction des vapeurs afin d'éviter leur inhalation  
Tenir à l'écart de sources d'inflammation - ne pas fumer.

**Mesures d'hygiène:**

Se laver les mains avant chaque pause et après le travail.  
Pendant le travail ne pas manger, boire, fumer.  
De bonnes pratiques d'hygiène industrielle devraient être respectées.

**7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

Stocker dans un endroit frais. Assurer une aération et une ventilation suffisantes.  
A protéger contre la chaleur et les rayons directs du soleil.

**7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Revêtement

## SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### Valeurs limites d'exposition professionnelle

Valable pour  
France

Composant	ppm	mg/m <sup>3</sup>	Type	Catégorie	Remarques
ACÉTATE DE N-BUTYLE 123-86-4	200	940	Valeur Limite Court Terme	Limite Indicative	FVL
ACÉTATE DE N-BUTYLE 123-86-4	150	710	Valeur Limite de Moyenne d'Exposition	Limite Indicative	FVL
4-MÉTHYLPENTANE-2-ONE 108-10-1	20	83	Moyenne pondérée dans le temps (TWA) :	Indicatif	ECLTV
4-MÉTHYLPENTANE-2-ONE 108-10-1	50	208	Limite d'exposition de courte durée (STEL) :	Indicatif	ECLTV
METHYLISOBUTYLCÉTONE 108-10-1	50	208	Valeur Limite Court Terme	Valeurs Limites Réglementaires Contraignantes (VRC)	FVL
METHYLISOBUTYLCÉTONE 108-10-1	20	83	Valeur Limite de Moyenne d'Exposition	Valeurs Limites Réglementaires Contraignantes (VRC)	FVL

#### Predicted No-Effect Concentration (PNEC):

Nom listé	Environmental Compartment	Temps d'expositio n	Valeur				Remarques
			mg/l	ppm	mg/kg	autres	
n-Butyl acetate 123-86-4	Eau douce					0,18 mg/L	
n-Butyl acetate 123-86-4	Eau salée					0,018 mg/L	
n-Butyl acetate 123-86-4	Eau (libérée par intermittence)					0,36 mg/L	
n-Butyl acetate 123-86-4	STP					35,6 mg/L	
n-Butyl acetate 123-86-4	Sédiments (eau douce)					0,981 mg/kg	
n-Butyl acetate 123-86-4	Sédiments (eau salée)					0,0981 mg/kg	
n-Butyl acetate 123-86-4	terre					0,0903 mg/kg	
4-méthylpentane-2-one 108-10-1	Eau douce					0,6 mg/L	
4-méthylpentane-2-one 108-10-1	Eau salée					0,06 mg/L	
4-méthylpentane-2-one 108-10-1	Sédiments (eau douce)					8,27 mg/kg	
4-méthylpentane-2-one 108-10-1	Sédiments (eau salée)					0,83 mg/kg	
4-méthylpentane-2-one 108-10-1	terre					1,3 mg/kg	
4-méthylpentane-2-one 108-10-1	STP					27,5 mg/L	

**Derived No-Effect Level (DNEL):**

Nom listé	Application Area	Route of Exposure	Health Effect	Exposure Time	Valeur	Remarques
n-Butyl acetate 123-86-4	salarié	Inhalation	Exposition à court terme / aiguë - effets systémiques		960 mg/m3	
n-Butyl acetate 123-86-4	salarié	Inhalation	Exposition à court terme / aiguë - effets locaux		960 mg/m3	
n-Butyl acetate 123-86-4	salarié	Inhalation	Exposition à long terme - effets systémiques		480 mg/m3	
n-Butyl acetate 123-86-4	salarié	Inhalation	Exposition à long terme - effets locaux		480 mg/m3	
n-Butyl acetate 123-86-4	Grand public	Inhalation	Exposition à court terme / aiguë - effets systémiques		859,7 mg/m3	
n-Butyl acetate 123-86-4	Grand public	Inhalation	Exposition à court terme / aiguë - effets locaux		859,7 mg/m3	
n-Butyl acetate 123-86-4	Grand public	Inhalation	Exposition à long terme - effets systémiques		102,34 mg/m3	
4-méthylpentane-2-one 108-10-1	salarié	Inhalation	Exposition à court terme / aiguë - effets systémiques		208 mg/m3	
4-méthylpentane-2-one 108-10-1	salarié	Inhalation	Exposition à court terme / aiguë - effets locaux		208 mg/m3	
4-méthylpentane-2-one 108-10-1	salarié	Inhalation	Exposition à long terme - effets systémiques		83 mg/m3	
4-méthylpentane-2-one 108-10-1	salarié	Inhalation	Exposition à long terme - effets locaux		83 mg/m3	
4-méthylpentane-2-one 108-10-1	salarié	dermique	Exposition à long terme - effets systémiques		11,8 mg/kg p.c. /jour	
4-méthylpentane-2-one 108-10-1	Grand public	Inhalation	Exposition à court terme / aiguë - effets systémiques		155,2 mg/m3	
4-méthylpentane-2-one 108-10-1	Grand public	Inhalation	Exposition à court terme / aiguë - effets locaux		155,2 mg/m3	
4-méthylpentane-2-one 108-10-1	Grand public	Inhalation	Exposition à long terme - effets systémiques		14,7 mg/m3	
4-méthylpentane-2-one 108-10-1	Grand public	Inhalation	Exposition à long terme - effets locaux		14,7 mg/m3	
4-méthylpentane-2-one 108-10-1	Grand public	dermique	Exposition à long terme - effets systémiques		4,2 mg/kg p.c. /jour	
4-méthylpentane-2-one 108-10-1	Grand public	oral	Exposition à long terme - effets systémiques		4,2 mg/kg p.c. /jour	

**Indice Biologique d'Exposition:**

Composant	Paramètre	Spécimen biologique	Temps d'échantillonnage	Conc.	Sur la base d'indice biologique d'exposition	Remarque	Information supplémentaire
MÉTHYLISOBUTYLACÉTONE 108-10-1	Méthylisobutylcétone	Urine	Moment de prélèvement: En fin de poste.	2 mg/l	FR IBE		

**8.2. Contrôles de l'exposition:**

**Protection respiratoire:**

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

Il convient de porter un masque agréé ou un respirateur avec unecartouche de vapeur organique si le produit est utilisé dans un endroit mal ventilé.

Type de filtre: A

**Protection des mains:**

Gants de protection résistant aux produits chimiques (EN 374)

Matières appropriées à un contact de courte durée ou à des projections (recommandation: indice de protection au moins 2, soit > 30 minutes de temps de perméation selon EN 374):

Caoutchouc nitrile (NBR; >= 0,4 mm d'épaisseur de couche)

Matières appropriées également à un contact direct et plus long (recommandation: indice de protection 6, soit > 480 minutes de temps de perméation selon EN 374):

Caoutchouc nitrile (NBR; >= 0,4 mm d'épaisseur de couche)

Les indications faites sont basées sur la littérature et sur les informations fournies par les fabricants de gants ou sont déduites par analogie de matières similaires. Il faut tenir compte que la durée d'utilisation d'un gant de protection contre les produits chimiques dans la pratique peut être sensiblement plus courte que le temps de perméation déterminé selon EN 374 en raison de multiples facteurs d'influence (comme la température p. ex.). Le gant doit être remplacé s'il présente des signes d'usure.

**Protection des yeux:**

Porter des lunettes.

**Protection du corps:**

Porter un vêtement de protection approprié.

**SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques****9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Aspect	liquide rouge
Odeur	caractéristique
seuil olfactif	Il n'y a pas de données / Non applicable
pH	Il n'y a pas de données / Non applicable
Point initial d'ébullition	114 °C (237.2 °F)
Point d'éclair	12 °C (53.6 °F)
Température de décomposition	Il n'y a pas de données / Non applicable
Pression de vapeur (20 °C (68 °F))	58,7 mbar
Densité (20 °C (68 °F))	0,97 g/cm <sup>3</sup>
Densité en vrac	Il n'y a pas de données / Non applicable
Viscosité	Il n'y a pas de données / Non applicable
Viscosité (cinématique)	Il n'y a pas de données / Non applicable
Propriétés explosives	Il n'y a pas de données / Non applicable
Solubilité qualitative (Solv.: Eau)	Immiscible
Température de solidification	Il n'y a pas de données / Non applicable
Point de fusion	Il n'y a pas de données / Non applicable
Inflammabilité	Il n'y a pas de données / Non applicable
Température d'auto-inflammabilité	Il n'y a pas de données / Non applicable
Limites d'explosivité inférieures	1,7 % (V)
supérieures	10,4 % (V)
Coefficient de partage: n-octanol/eau	Il n'y a pas de données / Non applicable
Taux d'évaporation	Il n'y a pas de données / Non applicable
Densité de vapeur	Il n'y a pas de données / Non applicable
Propriétés comburantes	Il n'y a pas de données / Non applicable

**9.2. Autres informations**

Il n'y a pas de données / Non applicable

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Réaction avec des acides forts.  
Réagit avec les oxydants forts.

### 10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Voir section réactivité

### 10.4. Conditions à éviter

Stable

### 10.5. Matières incompatibles

Il n'y a pas de données.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Vapeurs organiques irritantes.

## SECTION 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

#### Informations générales sur la toxicologie:

La classification de la préparation est basée sur la méthode conventionnelle décrite à l'article 6(1)(a) de la directive 1999/45/EC. Les informations pertinentes santé/écologie des substances listées dans la section 3 sont fournies dans les lignes qui suivent.

#### Toxicité orale aiguë:

Peut entraîner une irritation le système digestif.

#### Toxicité inhalative aiguë:

Nocif en cas d'inhalation.  
Irritant pour les voies respiratoires.  
Les vapeurs peuvent provoquer un endormissement et des nausées.

#### Irritation de la peau:

Le solvant peut enlever les huiles essentielles de la peau et les prédisposer aux attaques par d'autres substances chimiques  
Un contact prolongé ou répété avec la peau peut entraîner une irritation cutanée.

#### Irritation des yeux:

Irritant pour les yeux.

#### Toxicité orale aiguë:

Substances dangereuses No. CAS	Valeur type	Valeur	Parcours d'application	Temps d'exposition	Espèces	Méthode
Acétate de n-butyle 123-86-4	LD50	> 8.800 mg/kg	oral		rat	

#### Toxicité inhalative aiguë:

Substances dangereuses No. CAS	Valeur type	Valeur	Parcours d'application	Temps d'exposition	Espèces	Méthode
Acétate de n-butyle 123-86-4	LC50	> 23,4 mg/l	inhalation	4 h	rat	OECD Guideline 403 (Acute Inhalation Toxicity)
Méthylisobutylcétone 108-10-1	LC50	8,2 - 16,4 mg/l	inhalation	4 h	rat	OECD Guideline 403 (Acute Inhalation Toxicity)

**Corrosion cutanée/irritation cutanée:**

Substances dangereuses No. CAS	Résultat	Temps d'expositi on	Espèces	Méthode
Acétate de n-butyle 123-86-4	non irritant		lapins	
Méthylisobutylcétone 108-10-1	non irritant	4 h	lapins	OECD Guideline 404 (Acute Dermal Irritation / Corrosion)

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire:**

Substances dangereuses No. CAS	Résultat	Temps d'expositi on	Espèces	Méthode
Acétate de n-butyle 123-86-4	non irritant		lapins	
Méthylisobutylcétone 108-10-1	légèrement irritant		lapins	OECD Guideline 405 (Acute Eye Irritation / Corrosion)

**Sensibilisation respiratoire ou cutanée:**

Substances dangereuses No. CAS	Résultat	Type de test	Espèces	Méthode
Acétate de n-butyle 123-86-4	non sensibilisant	Test de maximisat ion sur le cobaye	cochon d'Inde	
Méthylisobutylcétone 108-10-1	non sensibilisant	Test de maximisat ion sur le cobaye	cochon d'Inde	OECD Guideline 406 (Skin Sensitisation)

**Mutagenicité sur les cellules germinales:**

Substances dangereuses No. CAS	Résultat	Type d'étude / Voie d'administration	Activation métabolique / Temps d'exposition	Espèces	Méthode
Acétate de n-butyle 123-86-4	négatif	bacterial reverse mutation assay (e.g Ames test)	avec ou sans		
Méthylisobutylcétone 108-10-1	négatif	bacterial reverse mutation assay (e.g Ames test)	avec ou sans		OECD Guideline 471 (Bacterial Reverse Mutation Assay)

**SECTION 12: Informations écologiques****Informations générales:**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations/les eaux superficielles/ les eaux souterraines.

La classification de la préparation est basée sur la méthode conventionnelle décrite à l'article 6(1)(a) de la directive 1999/45/EC. Les informations pertinentes santé/écologie des substances listées dans la section 3 sont fournies dans les lignes qui suivent.

**12.1. Toxicité**

Substances dangereuses No. CAS	Valeur type	Valeur	Nombreuses études toxicologiques	Temps d'exposition	Espèces	Méthode
Acétate de n-butyle 123-86-4	LC50	62 mg/l	Fish	96 h	Leuciscus idus	
Acétate de n-butyle 123-86-4	EC50	72,8 mg/l	Daphnia	24 h	Daphnia magna	
Acétate de n-butyle 123-86-4	EC50	674,7 mg/l	Algae	72 h	Scenedesmus subspicatus (new name: Desmodesmus subspicatus)	OECD Guideline 201 (Alga, Growth Inhibition Test)
Méthylisobutylcétone 108-10-1	LC50	600 mg/l	Fish	96 h	Salmo gairdneri (new name: Oncorhynchus mykiss)	OECD Guideline 203 (Fish, Acute Toxicity Test)
Méthylisobutylcétone 108-10-1	EC50	170 mg/l	Daphnia	48 h	Daphnia magna	OECD Guideline 202 (Daphnia sp. Acute Immobilisation Test)
Méthylisobutylcétone 108-10-1	EC50	400 mg/l	Algae	96 h	Selenastrum capricornutum (new name: Pseudokirchnerella subcapitata)	OECD Guideline 201 (Alga, Growth Inhibition Test)
Nitrate de cellulose 9004-70-0	LC50	> 1.000 mg/l	Fish	96 h	Oncorhynchus mykiss	OECD Guideline 203 (Fish, Acute Toxicity Test)
Nitrate de cellulose 9004-70-0	EC50	> 1.000 mg/l	Daphnia	48 h	Daphnia magna	OECD Guideline 202 (Daphnia sp. Acute Immobilisation Test)
Nitrate de cellulose 9004-70-0	ErC50	> 90.000 mg/l	Algae	72 h	Scenedesmus sp.	OECD Guideline 201 (Alga, Growth Inhibition Test)

**12.2. Persistance et dégradabilité****Persistance / Dégradabilité:**

Il n'y a pas de données.

Substances dangereuses No. CAS	Résultat	Parcours d'application	Dégradabilité	Méthode
Acétate de n-butyle 123-86-4	facilement biodégradable	aérobie	98 %	OECD Guideline 301 D (Ready Biodegradability: Closed Bottle Test)
Méthylisobutylcétone 108-10-1	facilement biodégradable	aérobie	99 %	OECD Guideline 301 E (Ready biodegradability: Modified OECD Screening Test)
Nitrate de cellulose 9004-70-0	facilement biodégradable	aucune donnée	> 60 %	OECD Guideline 301 B (Ready Biodegradability: CO2 Evolution Test)

**12.3. Potentiel de bioaccumulation / 12.4. Mobilité dans le sol****Mobilité:**

Le produit est insoluble et flotte sur l'eau.

Le produit s'évapore facilement.

**Potentiel de bioaccumulation:**

Il n'y a pas de données.

Substances dangereuses No. CAS	LogKow	Facteur de bioconcentration (BCF)	Temps d'exposition	Espèces	Température	Méthode
Acétate de n-butyle 123-86-4	1,81				23 °C	OECD Guideline 107 (Partition Coefficient (n- octanol / water), Shake Flask Method)
Méthylisobutylcétone 108-10-1	1,31				20 °C	

**12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

<b>Substances dangereuses N° CAS</b>	<b>PBT/vPvB</b>
Acétate de n-butyle 123-86-4	Ne remplit pas les critères : Persistant, Bioaccumulable et Toxique (PBT), Très Persistant et Très Bioaccumulable (vPvB).
Méthylisobutylcétone 108-10-1	Ne remplit pas les critères : Persistant, Bioaccumulable et Toxique (PBT), Très Persistant et Très Bioaccumulable (vPvB).
Nitrate de cellulose 9004-70-0	Ne remplit pas les critères : Persistant, Bioaccumulable et Toxique (PBT), Très Persistant et Très Bioaccumulable (vPvB).

**12.6. Autres effets néfastes**

Il n'y a pas de données.

**SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination****13.1. Méthodes de traitement des déchets**

Evacuation du produit:

Éliminer conformément aux réglementations locales et nationales.

Evacuation d'emballage non nettoyé:

Evacuation conformément aux prescriptions légales.

Code de déchet

14 06 03 - autres solvants et mélanges de solvants

## SECTION 14: Informations relatives au transport

### 14.1. Numéro ONU

ADR	1993
RID	1993
ADNR	1993
IMDG	1993
IATA	1993

### 14.2. Nom d'expédition des Nations unies

ADR	LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (Méthyle-isobutyle-cétone,Butylacetate)
RID	LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (Méthyle-isobutyle-cétone,Butylacetate)
ADNR	LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (Méthyle-isobutyle-cétone,Butylacetate)
IMDG	FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (Methyl isobutyl ketone,Butylacetate)
IATA	Flammable liquid, n.o.s. (Methyl isobutyl ketone,Butylacetate)

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

ADR	3
	3
RID	3
	3
ADNR	3
	3
IMDG	3
	3
IATA	3
	3

### 14.4. Groupe d'emballage

ADR	II
RID	II
ADNR	II
IMDG	II
IATA	II

### 14.5. Dangers pour l'environnement

ADR	Non applicable
RID	Non applicable
ADNR	Non applicable
IMDG	Non applicable
IATA	Non applicable

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

ADR	Disposition spéciale 640D Code tunnel: (D/E)
RID	Disposition spéciale 640D
ADNR	Disposition spéciale 640D
IMDG	Non applicable
IATA	Non applicable

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

## SECTION 15: Informations réglementaires

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Teneur VOC 74,74 %  
(1999/13/EC)

#### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation sur la sécurité chimique n'a pas été menée.

### SECTION 16: Autres informations

L'étiquetage du produit est indiqué dans le paragraphe 2. Le texte complet de toutes les abréviations indiquées par des codes dans la fiche de données de sécurité est :

R10 Inflammable.  
R11 Facilement inflammable.  
R20 Nocif par inhalation.  
R3 Grand risque d'explosion par le choc, la friction, le feu ou d'autres sources d'ignition.  
R36/37 Irritant pour les yeux et les voies respiratoires.  
R66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.  
R67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.  
H201 Explosif ; danger d'explosion en masse.  
H225 Liquide et vapeurs très inflammables.  
H226 Liquide et vapeurs inflammables.  
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
H332 Nocif par inhalation.  
H335 Peut irriter les voies respiratoires.  
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

#### Informations complémentaires:

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et font référence au produit en l'état où il est livré. Le but est de décrire nos produits en terme de sécurité et non d'en garantir les propriétés.

Cette fiche de données de sécurité a été établie conformément à la Directive 67/548/CEE et ses amendements subséquents, et la Commission de la Directive 1999/45/EC.